



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 52506

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la pérennisation des emplois-jeunes. En effet, il semblerait que près de 55 % des emplois-jeunes relevant des associations soient solvabilisés. Aussi, il souhaiterait connaître la situation des 45 % des emplois-jeunes qui ne sont pas solvabilisés et les mesures envisagées par le Gouvernement pour ces derniers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52506

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2000, page 5862